

tre des finances. Expédiez-le franco, il saura se rembourser.

(Signé) COPAHU PACHA,
Ministre de l'Intérieur.

Versailles, 15 décembre.—Est-il vrai que l'échevin Wilson ne soit pas encore sénateur chez vous ?

Voyez le donc et demandez-lui s'il n'accepterait pas un siège de sénateur inamovible à Versailles.

FOURTOU,
Président du Conseil.

CRIME HORRIBLE !

Un crime épouvantable vient de plonger dans un douloureux émoi la ville de St. Henri, d'ordinaire si paisible.

Vers sept heures, hier matin, Madame C....., fruitière, domiciliée rue St. Joseph a été trouvée assassinée dans sa chambre à coucher. Le coup mortel lui avait été donné dans le ventre où une large blessure laissait sortir ses entrailles.

Près du lit était une pince de fer comme celles dont se servent les mineurs.

Les bords de la blessure étaient brûlés et une odeur de chairs torréfiées s'était répandue dans l'appartement.

La défunte vivait seule dans une maison isolée, et on ne lui connaissait pas d'ennemis. Elle avait une fille mariée à un des contre-maitres des travaux d'agrandissement du Canal Lachine.

Celui-ci ne pouvait attenter aux jours de sa belle-mère pour recueillir son héritage.

On ne trouva chez la défunte que les valeurs suivantes :

- Un livret de la Société de Construction Ste. Marie ;
- Quatre actions dans la Compagnie des Mines de St. Jérôme ;
- Un billet de la Loterie Vierge-Marie qui a été tirée en 1874 ;
- La sile complète du FRANC-PARLEUR ;
- Une pièce d'indienne à moitié rongée par l'humidité, venant de la Maison Pilon ;
- Un Portefeuille de Ministre dans le Gouvernement Local ;
- Trois Livraisons de la REVUE DE MONTREAL ;
- Un pot de la graisse magique du bonhomme Georges Braunt ;
- Un reçu pour un an d'abonnement à l'AMI DU PEUPLE ;
- Deux prescriptions du Docteur La-Roque pour la picotte ;
- Un autographe du premier Commissaire du Magistrat de Police avec une note en marge de l'écriture de M. Pauzé ;
- Une pile de rails d'acier ayant appartenu au Gouvernement d'Ottawa ;
- Un feuillet de papier baronnial sur lequel était écrit un bon mot inédit de l'Hon. M. Laframboise ; etc., etc.

Le détective Lafond qui avait été appelé pour arrêter le meurtrier, en voyant l'inventaire ci-dessus en vint à la conclusion que l'assassin devait avoir un autre motif que la convoitise pour attenter aux jours de sa victime.



SON HONNEUR LE MAIRE PAYANT LES VOLONTAIRES.

L'officier de police avec son flair habituel fut bientôt sur les traces du meurtrier. Soupçonnant le gendre de Madame C..... il opéra son arrestation.

Aux premières questions que le détective posa à son prisonnier, celui-ci parut décontenancé. Le policier lança sur lui un regard à percer un madrier de six pouces. Le prisonnier blêmit. Il baissa la tête et parut accablé.

En se rendant à la station il entra dans la voie des aveux, et finit par tout raconter à l'officier. Il dit qu'il avait commis le crime dans un moment de folie causée par les tracasseries auxquelles sa belle-mère l'assujettissait. Dans le cours de l'après-midi il s'était procuré une pince longue de quatre pieds et demi avec un diamètre de deux pouces. Il alla aux usines de Barclay sur le Canal Lachine où il connaissait un chauffeur. Il fit mettre la pince dans une fournaise et la fit chauffer à rouge. Il la cacha sous son ulster afin qu'elle ne refroidit point en route et se rendit en toute hâte au domicile de Madame C..... qu'il trouva endormie dans un fauteuil. Il prit à deux mains sa barre de fer rouge et l'enfonça d'un seul coup dans l'abdomen de sa victime qui expira quelques instants après.

Le détective consola le prisonnier de son mieux lui disant qu'il pourrait s'en tirer avec un verdict de "manslaughter" et une recommandation à la merci de la Cour.

L'enquête préliminaire a commencé hier et elle a été ajournée à la mi-janvier pour donner aux médecins le temps de préparer un rapport sur la nature de la blessure qui a amené la mort de la pauvre Madame C.....

Le CANARD fera un rapport de l'enquête.

Si vous rencontrez un lièvre qui n'a pas l'air sérieux, envoyez-lui du plomb dans la tête, il ne rira plus

COUACS.

Un correspondant nous demande si c'est vraiment le cas que les saucisses vendues dans les étaux privés sont fabriquées avec du chien. Nous lui répondrons comme suit :

Le CANARD a toujours observé qu'aux époques où il se fait un grand débit de saucisses un nombre extraordinaire de chiens disparaissent d'une manière mystérieuse, voire même des chiens ayant payé leur taxe pour l'année courante.

Du reste, notre correspondant a plusieurs moyens de constater la présence du chien dans un bout de saucisse. Nous lui en signalerons deux :

1o. Lorsqu'il passera devant un étal privé où des saucisses seront exposées il sifflera un appel. Si un des bouts de la saucisse tressaille et s'agite de droite à gauche, il pourra être certain qu'il y a un chien dedans.

2o. En mettant un bout de saucisse dans la poêle à frire, il la piquera plusieurs fois avec une fourchette, s'il en sort un jappement il s'assurera par là que la viande appartient à l'espèce canine.

L'échevin H..... en revenant d'une séance du Comité des Marchés il y a une quinzaine de jours a fait un faux pas dans l'escalier de l'Hôtel-de-Ville. Sa tête donna lourdement contre le revêtement en fer d'une des marches. Son crâne s'ouvrit, mais il n'en est rien sorti. Il fut obligé de garder la maison pendant plusieurs jours. Lorsqu'il fit sa première sortie, il rencontra un de ses collègues qui l'apostropha :

—Enchanté de vous voir. Parfaitement rétabli ?

—Parfaitement.

—Alors, ce n'était pas vrai, ce que l'on disait.

—Quoi ?

—Que vous resteriez avec la cervelle dérangée.

Une affiche assez drôle dans la vitrine d'une modiste de la rue Notre-Dame, entre les rues Gosford et Bonsecours, presque sous le bec du CANARD :

ICI ON FAIT
LES ROBES PLISSEES
A LA VERGE.

ON BLOQUE LES CHAPEAUX DE FEUTRE

Il y a quelques années, un nommé Daniel Bagg ouvrait une auberge à St. Jérôme. Il demanda au peintre du village de lui peindre deux enseignes, l'une en anglais et l'autre en français.

L'artiste barbouilla sur deux planches les lettres suivantes :

DANIEL BAGG DANIEL POCHE
HOTEL KIPER AUBARGISTE

Le peintre, après avoir commis celle-là, se mit à courir le long-garou.

Un grand bannier du faubourg St. Joseph a la manie de se poser en préféré important d'une Demoiselle de la rue de ce nom. N'étant pas naturellement reçu et voulant à tout prix lui vouer ses veillées, il se tient tous les soirs en face de la demeure de l'objet de ses amours et lui adresse : "How di do cher cœur ?" "Je sé que ti m'aime. How di don !" et ainsi de suite.

Tant de "flamme" est susceptible de faire augmenter le taux d'assurance dans le voisinage.

"AIME DIEU ET VA TON CHEMIN."

Tel est le titre d'une annonce de M. N. Larivée qui paraît dans les colonnes de LA MINERVE.

Il faut avoir rudement du toupet pour se servir de cette exergue pour faire de la réclame.

PERSONNEL. — Sous ce titre le "NEW-YORK HERALD" annonce à ses lecteurs que le Gouverneur du Ohio a refusé de commuer la sentence d'un meurtrier nommé Harper et que son exécution aura lieu le 14 Décembre. C'est un "personnel" très-intéressant pour Harper.

Un charretier avait un fouet. Ce fouet avait une mèche. La mèche s'arrête dans l'œil d'un passant.

Le passant manifeste son mécontentement et monte près du charretier.

Puisque tu m'as éborgné, lui dit-il, et que je ne peux plus marcher seul, tu vas me conduire.

—Pour rien ?
—Evidemment, c'est la peine du talion. Un sage n'a-t-il pas dit que celui qui touchera à l'œil sera puni par l'œil.